

COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 30 janvier 2024

Santé et droits sexuels et reproductifs dans la coopération internationale : la Suisse doit renforcer son engagement

Dans le cadre de la coopération internationale, la Suisse fait partie des 10 pays européens qui, en comparaison à l'année précédente, ont augmenté en 2022 leur investissement financier dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Selon le rapport « Tracking What Counts » publié aujourd'hui par Countdown 2030 Europe, elle y a en effet dédié 2,1 % de son aide publique au développement, ce qui la place en 8^{ème} position sur un total de 13 pays européens étudiés. Organisation partenaire de Countdown 2030 Europe, SANTÉ SEXUELLE SUISSE (SSCH) salue l'engagement de la Suisse et l'appelle à le renforcer au vu des crises et défis humanitaires actuels.

Concrètement, la Suisse a dépensé environ 89 millions de CHF en 2022 pour la santé et les droits sexuels et reproductifs. Sur les 13 pays européens étudiés, elle se place ainsi en 8^{ème} position, après la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la France, l'Allemagne, la Norvège, la Suède, et le Danemark.

« *Les soins de santé dans le cadre de la grossesse et de l'accouchement, la disponibilité d'informations et de moyens en matière de planning familial, le soutien aux personnes touchées par les violences sexualisées, la prévention de la transmission du VIH et la protection des droits sexuels, notamment pour les groupes en situation de vulnérabilité, sont d'une importance cruciale pour les individus et communautés* », déclare Barbara Berger, directrice de SSCH. « *Il est fondamental que la Suisse s'engage dans ces domaines et mette en pratique ses promesses politiques dans le cadre de la coopération internationale* ». Face à des crises humanitaires aiguës, comme celles de l'Ukraine et du Proche-Orient, il faut encore renforcer cet engagement. L'UNFPA estime que pour être en mesure de répondre aux seuls besoins mondiaux en moyens de contraception sûrs d'ici à 2030, les pays donateurs européens devraient multiplier leurs investissements par huit.

Les apparences sont trompeuses : la Suisse doit assumer sa responsabilité globale et augmenter le financement de l'aide publique au développement

En 2022, la Confédération a investi un total de 4,3 milliards de CHF dans le financement public du développement et a augmenté l'ensemble de ses dépenses de 699 millions de CHF par

rapport à l'année précédente. Pour la première fois, ses contributions financières ont ainsi dépassé 0,5% du revenu national brut (RNB). Toutefois, l'augmentation par rapport à l'année précédente est principalement due aux coûts liés à la guerre en Ukraine et, en particulier, aux frais pris en charge par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) visant à protéger des personnes en provenance d'Ukraine et ayant le statut S en Suisse. Le soutien aux personnes réfugiées en Suisse est important et pertinent. Countdown 2030 Europe demande que ces fonds ne soient pas attribués à la coopération internationale (CI).

Les nouvelles prévisions concernant les dépenses de la Suisse en matière de CI sont peu réjouissantes. Le cadre financier proposé pour la future stratégie de coopération internationale 2025-2028, sur lequel le Parlement se prononcera cette année, prévoit un taux de 0,36% de fonds publics (hors coûts de l'asile) pour le financement public du développement. Cela ne correspond ni à la force économique de la Suisse, ni à sa responsabilité globale et va à l'encontre de son intérêt à être perçue comme une actrice crédible et solidaire au niveau international.

Le taux dit d'APD (aide publique au développement en % du revenu national brut) serait ainsi inférieur à 0,4% pour la première fois depuis 2013. Au vu des crises humanitaires actuelles et de la situation dramatique au sein de nombreux pays partenaires de la Suisse dans le Sud global, une augmentation progressive de l'aide publique au développement jusqu'à 0,7% du RNB (sans les coûts d'asile), soit la valeur cible convenue au niveau international et reconnue par la Suisse, est plus que nécessaire d'ici à 2028.

Plus d'informations

Site web "Tracking What Counts" : <https://www.countdown2030europe.org/resources/tracking-what-counts-a-trends-analysis-of-european-donor-support-to-sexual-reproductive-health-and-rights-family-planning-2022-2023/>

Tracking Report 2022-2023 : <https://www.countdown2030europe.org/wp-content/uploads/2024/01/Annual-Tracking-Report-22-23-Final.pdf>

Fiches par pays : <https://www.countdown2030europe.org/wp-content/uploads/2024/01/Country-and-EU-factsheets.pdf>

Countdown 2030 Europe: <https://www.countdown2030europe.org/>

Plaidoyer international SSCH : <https://www.sante-sexuelle.ch/nos-activites/politique-advocacy/international>

SANTE SEXUELLE SUISSE (SSCH) est une organisation partenaire de Countdown 2030 Europe, un consortium européen dont l'objectif est d'augmenter le financement européen de la santé sexuelle et

reproductive et des droits y relatifs dans la coopération internationale et de renforcer le soutien politique à la liberté sexuelle et reproductive dans le monde. Ce consortium est composé de 15 organisations non gouvernementales européennes de premier plan et est coordonné par le réseau européen IPPF.

SSCH est l'organisation faîtière des centres de santé sexuelle et des services d'éducation sexuelle dans toute la Suisse. Partenaire de l'Office fédéral de la santé publique pour l'application du Programme national de prévention du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles (PNVI), elle s'engage sur le plan national et à l'international pour une éducation sexuelle holistique et pour la promotion et le respect des droits sexuels. SSCH est membre accrédité de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

CONTACT :

SANTÉ SEXUELLE SUISSE

Nadia Ben Said

Responsable communication

nadia.bensaid@sante-sexuelle.ch

076 321 48 11

Plus d'informations : www.sante-sexuelle.ch

